

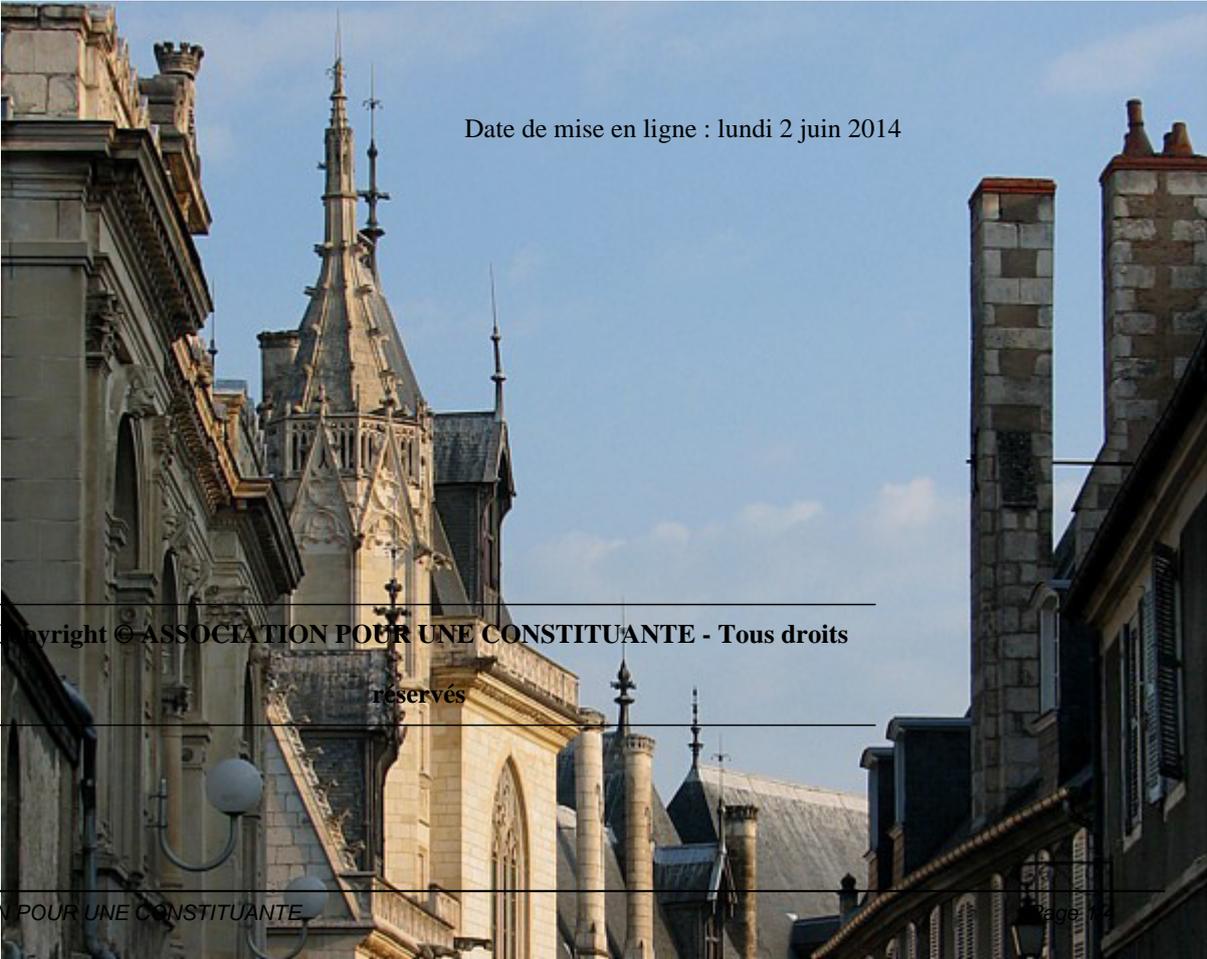


Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article866>

Réunion sur la question de l'Union européenne - Bourges 17 Mai 2014

- Cercles locaux - Bourges (18) -



Date de mise en ligne : lundi 2 juin 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits
réservés

Le 17 Mai 2014, s'est tenu à Bourges une réunion organisée par plusieurs associations sur la situation de l'Union européenne.

Nous publions ci joint le débat qui a occupé la matinée du 17 et auquel a participé André Bellon, Président de l'Association pour une Constituante.

Interviennent, dans cet ordre, Jean-Claude Boual, au nom de Laïcité 18, Jean-Robert Suesser, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme et André Bellon, au nom de l'Association pour une Constituante.

En toile de fond, vous trouverez l'article sur le rassemblement du cercle lors de la commémoration du 29 mai 2010 <http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article290>

Nous publions par ailleurs ci-dessous le compte rendu de réunion du cercle de bourges qui s'est tenue le mercredi 9 avril 2014

Pour une Constituante - Cercle de Bourges

Relevé de discussions de la rencontre du 9 avril 2014

Participaient : Charles Charlier, Michèle Frayze, Gérard Grivois, Guy Léger, Sylvie Malidor, André Oliva, Jacqueline Pasquet, Jacques Ramat, Marc Tourtoulou.

Excusés : Jean Adamkiewicz, Claude Pourcel.

La réunion commence par les observations sur le dernier compte-rendu, elles se résument ainsi : tout le monde a bien apprécié le travail de Claude. Par contre il faudra "réviser" au moins le refrain du "grand projet" (indicatif de notre émission sur Radio-Aligre) !

Pour la suite de l'ordre du jour, la souveraineté populaire constitue (sans surprise) la trame des trois points suivants :

- ▶ Elections municipales et articles du « Diplo »,
- ▶ Communiqué de l'association nationale concernant l'élection des députés au parlement de l'UE("une élection sans démocratie"),
- ▶ Participation au colloque "l'Europe aux défis de l'avenir" les 16 et 17 mai à Bourges.

1° L'augmentation de l'abstention est le fait marquant des élections municipales.

Face à des institutions qui ne permettent plus l'expression des citoyens, les comportements de rejet de la politique et de ses acteurs « professionnels » se multiplient. Les partis politiques et leurs candidats soucieux avant tout de leur carrière, l'absence de programme, des sortants « corrompus » qui sont à nouveau candidats sans une réelle opposition pour les contrer, le pouvoir local remis en cause par la réforme territoriale en cours, tout cela contribue à la démobilisation des citoyens.

De leur côté, les « grands médias » ne retiennent de la politique que les scandales à répétition (bien réels) et le sempiternel « ça ne sert plus à rien d'aller voter » résultant des micro-trottoirs.

2° Dans ces conditions, la tentation est grande de reporter ses espoirs vers un régime autoritaire conduit par un homme providentiel, ou bien, pour les contestataires les plus dynamiques, de s'engager dans des révoltes dures mais isolées sur des bases floues.

C'est le point de vue que développe André Bellon dans l'article "Bonapartisme ou Constituante" qui commence ainsi : "Le rejet du traité constitutionnel européen (TCE) le 29 mai 2005 restera un tournant dans l'histoire de France. Une légitimité démocratique a tenté de s'affirmer. Elle a été bafouée".

La perte de souveraineté populaire découle de nos institutions qui se caractérisent par :

-un président fort

-un parlement faible

(situation aggravée à chaque modification de la Constitution)

Le récent remaniement fournit une nouvelle illustration de la soumission des députés, donc de nos représentants, au pouvoir exécutif.

3° Même problématique de souveraineté populaire à propos de l'élection de représentants au parlement de l'Union Européenne.

Il s'agit d'envoyer au Parlement de l'UE des représentants du "peuple européen" qui n'existe pas.

Dans le même temps, les directives de l'UE encouragent le recours à grande échelle à la main d'oeuvre "meilleur marché" : abattoirs bretons, industries autour de Dunkerque, BTP, chauffeurs de poids lourd, sous-traitance généralisée des travaux qui relevaient des services publics...

Les négociations sont engagées en grand secret sur le projet (on sait ce que veut dire ce mot) de "partenariat transatlantique" pour lesquelles le parlement européen a donné un mandat sans contenu à la "commission européenne".

Un important travail de fond est à faire avec nos concitoyens, comparable à celui réalisé en 2005, reprendre le temps de parler avec les gens ; avec une difficulté supplémentaire : le référendum portait sur l'institution UE, cette fois il s'agit d'élire des représentants.

Le communiqué de l'association (www.pouruneconstituante.fr) affirme à ce sujet : " Ce "Parlement" est un succédané destiné à faire accepter la disparition de toute souveraineté populaire dans un espace européen dirigé par les opérateurs financiers".

Après la lecture de ce texte, un échange de points de vue, parfois vif (comme en démocratie) a eu lieu sur les conduites possibles lors de cette élection :

- ▶ les votes blancs (décomptés à partir de ce scrutin) ne seront pas comptés comme suffrages exprimés et seront utilisés pour la "façade" démocratique,
- ▶ l'abstention, bien que contraire à nos convictions républicaines, est devenue légitime depuis 2005 pour un certain nombre,
- ▶ le mieux serait de pouvoir voter pour des candidat(e)s dénonçant clairement l'UE capitaliste donc antidémocratique, sans poursuivre un but personnel ou partisan,
- ▶ l'appel au "boycott" risque d'être assimilé à l'abstention du "pêcheur à la ligne",
- ▶ le boycott c'est l'abstention organisée.

Avant de clore ce chapitre, une question est posée : comment sont ressenties et préparées ces élections dans les autres pays membres de l'UE ?

4° La rencontre se poursuit avec la préparation du colloque inter-associatif des 16 et 17 mai à Bourges, sur le thème "L'Europe aux défis de l'avenir".

Suite aux réponses favorables à la consultation par du mail du 9 décembre auprès des membres du Cercle sur notre éventuelle implication dans l'organisation du colloque inter-associatif, nous avons participé aux réunions préparatoires. Voici l'état des travaux :

Cette initiative initiée par la LDH 18 avec la participation de : Attac 18, Laïcité 18, Cercle Condorcet, Resf 18, Mouvement de la Paix et le cercle de Bourges "Pour une Constituante" est constituée de 3 conférences organisées le vendredi 16 (19h30-22h) et le samedi 17 mai (9-12h et 14h-16h30).

La déclinaison du thème général pour chacune des conférences est la suivante : 1. Relever le défi de la domination financière, 2. Relever le défi des valeurs démocratiques, 3. Relever le défi de la solidarité et de la coopération.

Pour ces conférences sont sollicités des responsables nationaux des associations organisatrices.

André Bellon interviendra à la conférence du samedi matin traitant la question "des institutions européennes et la souveraineté des peuples".

Au plan financier sera à notre charge les frais de transports et les repas d'André, ainsi que les dépenses pour la communication (tracts, invitations, affichettes).

5° Prochaine réunion : mercredi 11 juin, à 20 heures, à Gîte et Amitié, possibilité de prendre le repas à 19 heures précises. S'inscrire auprès de Jacqueline avant le samedi 4 juin (02 48 67 05 51).

NB : que sont devenues les machines à voter de Bourges ?

Relevé établi par Gérard Grivois